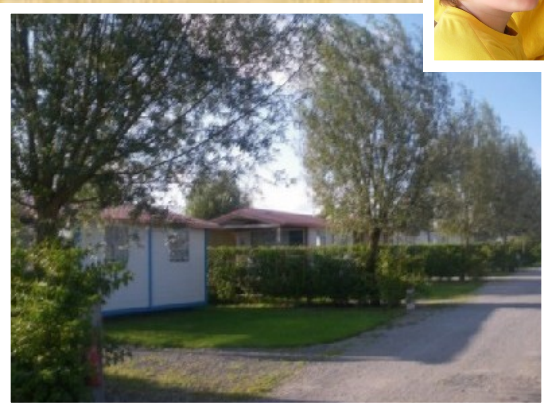


ZEGERS'INFOS



www.ZEGERSCAPPEL.fr





Mot d'Accueil

Bonjour à toutes et à tous,

Avant toutes choses, trois informations importantes à mettre en avant dans cet édito et que vous retrouverez en détail dans ce numéro :

- La ré-ouverture officielle du site internet de la Commune « www.zegerscappel.fr » que je vous invite vivement à aller découvrir et à faire partager,
- Les cérémonies pour le 70e anniversaire des **commémorations du 05 septembre 1944** pour lesquelles la Commune s'est investie et auxquelles petits et grands sont conviés,
- **Notre ducasse** avec ses festivités où nous pourrons, après la période estivale, nous retrouver et oublier, encore un peu, que c'est déjà la rentrée.

En attendant, vacances... On le sait, cet été, certains contempleront d'autres horizons. D'autres n'auront pas cette chance. C'est habituellement ce que l'on dit.

Pourtant, il n'est pas besoin d'aller loin pour s'évader. La région regorge de tant de merveilles qu'une vie entière ne suffirait pour les admirer. Soyez donc curieux et laissez-vous mener simplement sur de nouveaux chemins à la découverte de notre territoire.

En un mot, profitez ! Ici ou ailleurs, mais profitez pleinement.

Il ne me reste plus qu'à savourer ce petit moment où l'on se souhaite mutuellement de bonnes vacances. Et comme je vous sais nombreux à lire ces lignes, mon plaisir n'en sera que plus grand. A toutes et à tous donc : BONNES VACANCES !

Et bonne lecture,

Pour le Comité Information & Communication,
Franck RICHARD

Dates à retenir

- Du 6 au 14 Juillet : Neuvaine Saint Bonaventure
- Du 15 Juillet au 14 Août : Centre Aéré
- Mardi 12 Août : Don du sang
- Jeudi 14 Août : Fête du Centre Aéré
- Mardi 2 Septembre : Rentrée des classes
- Samedi 6 Septembre : Commémorations du 70e anniversaire du 05/09/44 (matinée)
- Samedi 6 Septembre : Repas spectacle à la salle polyvalente (ducasse)
- Dimanche 7 Septembre : Messe de ducasse à 11h00, animations toute la journée
- Lundi 8 Septembre : Repas dansant avec Olivier
- Mercredi 10 Septembre : Repas de ducasse du club des Aînés
- Dimanche 14 Septembre : Ball-trap organisé par la société de chasse St Hubert
- Le 20 et 21 Septembre : Journées du patrimoine
- Vendredi 3 Octobre : Réunion publique sur l'action 'Voisins vigilants'
- Dimanche 5 Octobre : 2e Cross-Duathlon
- Dimanche 12 Octobre : Brocante couverte à la salle polyvalente organisée par ZOE
- Samedi 18 Octobre : Spectacle «Les Poilus désenchantés» à la salle polyvalente
- Samedi 25 Octobre : Concours de belote à 14 h - soirée dansante 21 h 30 organisés par l'amicale des sapeurs pompiers à la salle polyvalente

Important



Le mot du Maire

Chers administrés,

Tout d'abord, je souhaiterais commencer ce bulletin municipal par une pensée pour deux personnes qui nous ont quittés et qui auront marqué notre village.

Mr Jean-Marie Dewaele aura beaucoup donné pour Zegerscappel. C'était un des détenteurs de la mémoire du village, un acteur infatigable de la vie associative, un homme dévoué toujours prêt à rendre service. Il nous a quittés brutalement alors que quelques jours auparavant il s'était entretenu avec nos collègues qui effectuent un travail de collecte de la mémoire. Il a été l'un des artisans de la création du géant et, lors de la dernière fête du haricot, il l'a mis en valeur en créant un accessoire supplémentaire, le fléau. Il était impliqué dans la vie sociale en tant que président du club des aînés, dans le comité des fêtes où il était président d'honneur, au CCAS. Au marché de Noël, il était notre père Noël à tous ...
Bon vent à toi Jean Marie et que ta mémoire demeure en nos cœurs.

Mme Nicole Timmerman nous a quittés il y a quelques semaines. Figure de l'entreprise locale "Timo", accueillante, nous apprécions toujours échanger avec elle. Mme Timmerman nous laissera le souvenir d'une personne travailleuse, courageuse et là encore, fidèle à son village.

Nous adressons nos condoléances sincères aux deux familles.

Je poursuivrai par des éléments d'actualité.

Un travail important a été effectué par votre équipe municipale dans différents domaines :

- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Un projet satisfaisant issu d'une large concertation, enseignants, familles et mairie qui se dessine avec comme objectif central l'intérêt de nos enfants et la qualité du service. Nous sommes prêts et la commission jeunesse a tout mis en œuvre pour vous satisfaire pour la rentrée. Merci aux bénévoles qui s'engagent à nous aider dans ce challenge. Nous veillerons à la bonne mise en œuvre de ce changement important pour l'école.
- La commission communication, elle aussi, s'est mobilisée en vous présentant dans ce numéro le nouveau site internet élaboré avec le "réseau des communes".
- Le retour de l'éclairage public sera effectif au 1er septembre. C'était un de nos engagements.
- La préparation du 70ème anniversaire du 5 septembre 1944 qui a bénéficié du soutien financier de la communauté de communes.
- Notre ducasse les 6, 7 et 8 septembre, temps fort et populaire de nos villages flamands.
- La mise en place de l'action « voisins vigilants » avec une réunion publique le 3 octobre à laquelle j'invite chacun d'entre vous en vue d'une participation citoyenne.
- La reconnaissance de notre projet d'ateliers mémoire élaboré par le CCAS et la commission seniors. Ce projet a été financé par la CARSAT. Nous vous en reparlerons en octobre.

Dans l'immédiat, profitons de cette période des beaux jours.

Je vous souhaite un excellent été.

Chantal Comyn
Maire de Zegerscappel

Etat Civil

Naissances :

- Louis CHAPON de Stéphane CHAPON et Eve DE DECKER
- Margaux POUCHELE de Florent POUCHELE et Lucie POLLAERT
- Nathan TOURRET de Alexandre TOURRET et Maureen WOSIEK
- Clément HUYGHE de Sébastien HUYGHE et Annabelle MALLEVAES
- Evan RABACHE de Aurélien RABACHE et Alexandra MARLE
- Marceau BECK de Jérémy BECK et Amélie PENEL
- Roméo DAMMAN de Jonathan DAMMAN et Lindsay DENYS
- Lou BYACHE de Steve BYACHE et Isabelle DUJARDIN
- Nolan GADRE de Nicolas GADRE et Samantha JONCKEERE

Décès :

- Nicole TIMMERMAN
- Jean-Marie DEWAELE

Fleurissement

Comme tous les ans, à la fin du mois du mai, le fleurissement du village est un moment important dont va dépendre l'aspect de nos rues et de nos places pendant toute la période estivale.

Vous avez d'ores et déjà pu constater le formidable travail accompli par les agents municipaux auxquels, cette année, des 'mains vertes' bénévoles sont venues s'associer.

Pour notre plaisir à tous, qu'ils en soient ici remerciés.





REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2014

1. Point financier.

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Chantal Comyn, maire, le 11 juin 2014.

La séance s'est ouverte sur un point financier présenté par F. SPICHT, premier adjoint : le budget primitif est respecté au 31 mai ; des consultations pour renégocier certains contrats de dépenses courantes ont eu lieu, d'autres sont en cours.

Le Conseil a recueilli l'unanimité des votes pour :

Tarifs des services communaux :

- Le centre aéré réunira 54 enfants du 15/07 au 14/08. Les activités auront lieu du lundi au vendredi dont 3 journées complètes par semaine contre 2 auparavant. Le bilan financier révèle un « reste à charge » pour la commune de 10798 € pour cette activité. L'augmentation des forfaits (+ 3€ par semaine) a été votée à l'unanimité. Cependant, le conseil décide de travailler pour 2015 à l'adaptation des tarifs pour rendre le centre aéré plus accessible aux familles à bas revenus.
- La cantine scolaire délivre en moyenne 93 repas quotidiens sur 142 jours de service. Le tarif sera augmenté de 15cts à partir de septembre pour rééquilibrer le « reste à charge » de la commune (43618 €). Il ne sera pas révisé en cours d'année scolaire. Le tarif (2.75 € pour les Zégerscappelais, 3.25 € pour les extérieurs) se situe dans la moyenne de ceux appliqués dans les communes voisines.
- Les tarifs du périscolaire restent inchangés.
- Une participation symbolique de 3€ par enfant et par période scolaire sera demandée aux familles pour assurer le service NAP mis en place dans le cadre de la loi sur les nouveaux rythmes scolaires.

Emplois et formation :

- Un emploi d'avenir pour favoriser l'emploi d'un jeune non qualifié (CDD d'un an, renouvelable dans la limite de 3 ans) sera créé à partir de mi-juillet sur un poste d'animateur (école, centre aéré, NAP) ... et l'étude, voire l'embauche, d'un contrat d'apprentissage en espaces verts (apprenti spécialisé) est validée. Ces postes bénéficient d'aides réduisant fortement les charges.
- La formation d'une employée municipale pour préparer le recensement de la population en 2015.
- La signature d'une convention exceptionnelle avec l'AFEJI (service d'aide au travail) pour un contrat d'une journée permettant la taille des haies du cimetière et celles du chemin de Cassel. La brigade verte de l'AIPI à qui fait appel habituellement la municipalité ne peut en effet pas assurer cette journée supplémentaire du fait de son planning déjà complet.

Investissements :

V. Colaert, adjoint aux travaux, a précisé que la commune procédera à des appels à candidatures et à des appels d'offres pour les projets salle de sport (architectes et analyse de sols), éclairage public et rénovation du city stade.

Autres engagements :

- La baisse des charges pour la Maison d'Assistants Maternelles pour tenir compte des dépenses au réel. Le loyer ne serait pas augmenté en contrepartie d'une offre de service élargie (plage horaire d'ouverture étendue...).
- Une participation financière de 20 € par enfant pour le voyage scolaire de fin d'année (classe découverte à Paris) soit une participation totale de 500€.
- La reconduction de la convention avec le Conseil Général du Nord pour le transport des élèves.
- Le prêt à titre gracieux de la salle polyvalente aux associations de la commune pour l'organisation de manifestations.

2. Points divers.

Un avis défavorable a été prononcé à l'unanimité **contre le transfert des pouvoirs de police**, concernant le stationnement et la circulation, du Maire vers le Président de la nouvelle Communauté de Commune des Hauts de Flandre (CCHF).

Une présentation du **nouveau site Internet de la Commune (www.zegerscappel.fr)** est faite par Monsieur Jean-Pierre MILLE. Les fonctionnalités et les différentes rubriques développées suite à l'adhésion au « Réseau des Communes » sont exposées aux élus. Madame le Maire et l'ensemble des membres du Conseil remercient M. MILLE pour son implication et son travail sur ce dossier.

Roger Féburie informe les élus que la Commission Sécurité propose de mettre en place le **dispositif « Voisins Vigilants »**. 4 étapes jalonnent ce projet :

1. Présentation aux élus le 17 juin à Bollezeele avec le concours des gendarmeries de Bollezeele et de Wormhout .
2. Présentation du dispositif aux citoyens le 03 octobre prochain
3. Délibération du Conseil Municipal
4. Validation par le Sous-Préfet

La séance se clôture par la signature par chaque élu de « **la charte de l' élu local** », qui est un engagement envers 12 règles de bonne conduite de l' élu. Cette charte sera affichée en mairie.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2014

La séance s'est ouverte par une minute de silence en la mémoire de Jean-Marie Dewaele.

1. Commission communale des impôts.

Cette commission doit être composée de 12 titulaires et 12 suppléants désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques sur la base d'une liste proposée par la commune.

La liste des personnes désignées sera communiquée dès retour de la Direction Départementale des Finances Publiques

2. Achat groupé de gaz.

Sur proposition du Syndicat Intercommunale des Communes de Flandres (SIECF) d'Hazebrouck, la mise en concurrence des marchés de distribution de gaz naturel et donc la disparition des tarifs réglementés conformément aux dispositions européenne s'appliquera dès la fin d'année pour les consommateurs non- résidentiels.

Cela concerne tout consommateur professionnel avec un niveau de consommation supérieur à 30 MWh par an, qu'il soit acheteur public (établissement scolaire ou hospitalier, administration...) ou entreprise (commerce, site industriel, bureaux...), ayant un contrat en cours de fourniture de gaz au tarif réglementé.

Le SIECF propose à notre commune d'intégrer ce groupement d'achat composé de plusieurs collectivités. Le poids de cette collaboration dans la négociation permet d'obtenir un tarif plus intéressant que celui que pourrait obtenir notre commune seule.

L'avis favorable de tous les élus pour cette adhésion a été émis.

2. Organisation du travail administratif communal.

Pour faciliter la gestion des activités administratives du personnel communal, l'envoi des convocations et des comptes rendus pour les différentes instances officielles se fera désormais par voie électronique.

3. Subvention RASED.

Une subvention a été accordée au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) pour l'année scolaire 2014/2015. Une enseignante spécialisée assistée d'une psychologue scolaire repèrent et assistent en cours de soutien des élèves en difficultés à raison d'une heure et quinze minutes par semaine.

La subvention de 150 euros pour Zegerscappel permet de financer les frais de déplacements de ces représentants de l'éducation nationale.

4. Contrat Aidé.

Charlotte Déon démissionne de son poste au 31 août 2014. Un poste de contrat aidé sera donc à pourvoir dès septembre.

Les services de la mairie se rapprochent donc de leur interlocuteur pôle emploi afin de connaître les Zegerscappellois éligibles à ce poste.

Le conseil souhaite remercier Charlotte pour son travail au sein de l'équipe et lui souhaite bonne chance dans son nouvel avenir professionnel.

5. Emploi d'avenir.

L'emploi d'avenir voté lors du précédent conseil a été recruté. Il s'agit de Lucie Devulder qui prendra ses fonctions le 15 juillet et débutera par le centre aéré.

Nous lui souhaitons la bienvenue .

6. Eclairage public.

La commission travaux travaille pour déterminer la solution la plus favorable pour mettre en place un éclairage public efficace et peu coûteux.

En attendant les résultats des diagnostics préalables à la mise en place d'une solution satisfaisante, les élus votent la remise en service de l'éclairage de 23H à 6H avec les moyens actuels dès le 1er septembre.

6. Salle de sport.

Le travail de la commission travaux sur le dossier de l'implantation de la salle de sport se poursuit.

Une proposition d'implantation sur un autre site de la commune a été soumise à la commission par Jean-Louis VEROVE.

Pour déterminer la pertinence et la faisabilité des deux dossiers, la commission s'appuiera sur un rapport d'expertise demandée auprès de l'agence de l'urbanisme (compétente dans ce domaine et non coûteuse pour la commune) .

La délibération sur le choix définitif devrait avoir lieu en septembre.

7. Commission intercommunale des impôts directs.

La Commission intercommunale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux.

Roger Féburie est proposé comme représentant à cette commission.

7. Convention MAM.

En contrepartie du soutien de la commune (cf CR du précédent conseil municipal) les conventions de partenariat de la MAM ont été modifiées.

La MAM s'engage à assumer l'ensemble des droits et devoirs qui lui sont impartis (contrats, facturations, déclaration CAF).

En cas de manquement, la commune ne saurait être tenue pour responsable.

Il est également prévu que la MAM s'engage à étudier toutes les solutions pour s'adapter aux besoins des familles.

8. Questions diverses.

Franck Richard fait part au conseil d'une démarche lancée par certaines familles du villages confrontées à un problème du transport scolaire. Un arrêt serait souhaité aux abords de la société TIMO. Le conseil régional s'est opposé à cette demande.

Les élus se proposent de soutenir cette démarche et se feront le relais des famille auprès du Conseil Général.



Bientôt 100 jours pour notre participation au conseil municipal.

Etape importante : après une mise en place active, c'est le début d'un long parcours que nous construisons sereinement et nous travaillons ensemble, avec l'équipe principale, tout en gardant notre identité.

Nous participons activement aux différentes commissions et nos propositions concrètes sont en général favorablement reçues.

Des études précises et fiables, sont effectivement nécessaires avant de se lancer dans des projets coûteux, mais adaptés à servir l'ensemble de la population, toutes générations et activités confondues.

Nous reviendrons vers vous, sur les différents sujets plus en détails après la pause estivale, et souhaitons que celle-ci vous soit agréable et profitable.

Roger Feburie / Marie Pierre Laconte / Jean Louis Vérove

Commémoration du 70^{ième} anniversaire de l'acte de résistance du 5 septembre 1944

Alors que les troupes alliées ont débarqué en Normandie près de trois mois plus tôt, qu'une à une les villes du nord-ouest sont libérées, et que les troupes allemandes se replient, Zégerscappel attend avec impatience une libération qui tarde, pour mettre fin à une occupation qui n'a que trop duré.

D'autant que le village est ville de base pour des soldats, pro-allemands, qui logent dans l'école, rue Morseley...

Deux événements tragiques vont marquer ce début de mois de septembre 1944.

Le 1^{er} septembre, le **Docteur Raymond TALLEU**, médecin à Zégerscappel, est tué par un avion américain alors qu'il se rendait au chevet d'un malade à Crochte. Le médecin zégerscappelais, n'avait pas pris le temps de hisser sur le toit de sa voiture, la croix rouge, qui aurait permis aux américains d'identifier le caractère médical du déplacement.

Le **5 septembre**, 4 jours plus tard, s'est déroulé aux abords de la ferme Ammeux, aux limites de RUBROUCK et de BOLLEZEELE, sur la Noorstraete, un acte de résistance qui coûta la vie à 10 hommes âgés de 18 à 48 ans.

"Durant l'occupation, des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) ont installé un dépôt de carburant et d'armes dans un petit bois situé derrière la ferme Ammeux au Popielieren Hof. Ils sont une vingtaine à manœuvrer et à s'exercer au tir le matin du 5 septembre.

Vers 10H, des fermiers du voisinage qui s'activent dans les champs à la cueillette des haricots, voient débouler un chariot hippomobile monté par des soldats allemands, suivi d'un deuxième véhicule semblable au premier.

Comme les voitures approchent de la ferme Ammeux, une fusillade éclate. Les FFI ont ouvert le feu sur les allemands. L'un des soldats de la première voiture paraît être blessé. Son compagnon saute en bas du chariot et court le long du chemin vers l'arrière. Les deux voitures n'étaient que la tête d'un long convoi cheminant à distance, le soldat est donc parti donner l'alerte...

Les FFI voient bientôt une centaine de soldats allemands se déployer pour cerner la ferme Ammeux.

Quelques FFI tentent de s'échapper à travers les champs. Trois d'entre eux dont deux gendarmes sont blessés mais parviennent à prendre la fuite. Les autres sont pris en chasse, abattus et achevés à coups de crosse de fusil. Un à un, tous les FFI sont tués dans la ferme, même ceux qui au dernier moment voulaient se rendre.

Quand le groupe FFI est anéanti, les allemands incendient le hangar de la ferme, contenant la récolte, des animaux, et le feu gagne le dépôt de carburant du petit bois"

Extraits de Serge Blanckaert : Voix du Nord. 29-30 septembre 1974.

Deux jours plus tard, Zégerscappel est libérée par les canadiens.

Les FFI avaient reçu pour ordre d'harceler l'occupant au moment de sa débâcle et de lui faire payer le prix fort de 4 années d'occupation.

Vous pourrez lire davantage en détails, les faits tragiques dans l'écrit réalisé par Gérard BECUE, maire de Zégerscappel de 1971 à 2008, "Ce matin là" disponible sur le site internet de la Commune et qui sera complété par ses soins pour ce 70^{ième} anniversaire.

6 septembre 2014 : le devoir de mémoire se poursuit.

Si durant plusieurs décennies, ce drame a laissé des traces fortes dans les esprits des villageois, depuis 1994, ce fait de résistance est commémoré.

En 1994 donc, une stèle est posée devant la ferme. Elle reprend les 10 noms des résistants morts ce 5 septembre 1944, avec l'indication "morts pour la France". En 2004, une cérémonie a lieu pour commémorer le 60 ième anniversaire. Une plaque du souvenir est apposée à l'entrée de la ferme Ammeux. Les maires de Bollezeele et Zégerscappel ont fait le choix entre temps de renommer la rue "rue du 5 septembre 1944".

Chaque année, les membres du conseil municipal de Zégerscappel, se recueillent devant la stèle, et honorent les 10 résistants par le dépôt d'une gerbe.

Pour le 70ième anniversaire, le nouveau conseil municipal de la commune a fait le choix de perpétuer le souvenir.

Il nous revient en effet de nous souvenir, d'honorer ceux qui ont donné leur vie, et de "faire passer " aux jeunes générations la mémoire de cet acte.

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur les faits. Nous ne pouvons pas 70 ans après interpréter à notre façon l'Histoire.

Il convient donc de lire cet événement à la lueur de ce contexte, de souffrances endurées, de l'impatience de la libération, de revanches dans la volonté de passer à l'acte.

Le pré-programme de la cérémonie commémorative.

La commémoration se déroulera le samedi 6 septembre à partir de 10h30 au sein même de la ferme qui a été le théâtre des faits, grâce à l'aimable accord des propriétaires actuels, M et Mme Drieux.

Participeront à la commémoration : les autorités civiles, des autorités militaires ; les descendants des 10 résistants tués le 5 septembre. M.Gérard Bécue, toujours en liaison avec certains d'entre eux, se fait un honneur de pouvoir rassembler les membres des familles ; les enfants de l'école Dominique Doncre de Zégerscappel et le corps enseignant ; les représentants et porte-drapeaux des associations d'anciens combattants de la région, et l'association UNC-AFN de Zégerscappel, et sa section "soldats de France" ; l'Harmonie Batterie Municipale de Wormhout ; la population de Zégerscappel est conviée.

Les enfants de l'école interpréteront le "Chant des Partisans".

M. Gérard Bécue narrera les faits.

L'Harmonie de Wormhout interprétera durant la cérémonie des musiques de circonstance, entre les discours des autorités, et les moments phares de la commémoration comme l'inauguration d'un panneau souvenir devant la ferme qui explicitera ce qui s'est déroulé le 5 septembre 1944 à cet endroit.

Le programme se complètera et se précisera d'ici fin août.

L'entrée de la ferme où eurent lieu les exécutions. A gauche, la stèle qui porte les noms des 10 FFI « morts pour la France »



Evènement

L'équipe web est heureuse de vous annoncer la naissance du nouveau site Internet :
« www.zegerscappel.fr ».

La première phase de remise en service se termine. Le site est de nouveau accessible. Le premier site, piraté, a été fermé. Cela a amené la réflexion du conseil municipal à rejoindre le « Réseau des Communes ». Ce prestataire gère le site de beaucoup de villages (Socx, Bierne, Crochte, Coudekerque-Village, Warhem pour les plus proches) ainsi que la maintenance, la mise à jour et la sécurité des sites.

The screenshot shows the homepage of the Zegerscappel website. At the top, there is a navigation bar with links for 'Aller au contenu', 'Aller au menu', 'Accessibilité', 'Version Mobile', 'Mode texte', and 'Espace Membre'. Below this is a large banner image featuring a man in a blue jacket, a church, and a cartoon character. The main content area is divided into several sections: 'A LA UNE' with a featured article about the new website; 'FLASH INFO' with a notice about the Ducasse; 'EN UN CLIC' with quick links to the council, security, and associations; 'INFOS PRATIQUES' providing contact information for the Mayor, Chantal COMYN; and 'MÉTÉO ET ÉPHÉMÉRIDE' showing the current date and weather. On the left side, there are two vertical menus: 'VIE MUNICIPALE' and 'VIE PRATIQUE', both containing various service links. At the bottom, there are 'NOS LABELS' for different village events.

L'équipe web de Zegerscappel va y intégrer au fur et à mesure les documents, les informations, les photos du village...

Beaucoup de fonctionnalités interactives sont disponibles : Newsletter (lettre d'information), Flash info, Agenda, Actualités, Météo... Vous les découvrirez au fil de vos lectures.

Nous vous invitons vivement à vous inscrire à la « Newsletter » (en bas à gauche de la page d'accueil) pour être tenus informés des dernières actualités directement sur votre messagerie.

Bien sûr, le site n'est pas terminé et il manque encore beaucoup de données.

Dès à présent, si vous souhaitez voir apparaître des documents complémentaires ou qui vous seraient utiles, n'hésitez pas à nous contacter.

Responsables d'associations, faites-nous parvenir vos actualités, vos projets, les photos de vos manifestations, pour les diffuser à tous les zegerscappelais.

www.ZEGERSCAPPEL.fr



Pour l'équipe du site internet
JP Mille

Du côté de nos commerçants ...



**Les commerçants du ZENITH
vous souhaitent de bonnes vacances.**

Le 25 Mai, à l'occasion de la fête des Mères, nous avons fleuri nos chères Mamans.

Du 30 mai au 14 Juin, opération « FETE DES PERES » avec une Grande Tombola d'une valeur totale des lots de 4800 euros.

Le tirage a eu lieu le 18 juin à Wormhout.

Nos gagnants chez les commerçants zegerscappellois repartent avec un superbe tablier :

Becue Boissons (03 28 68 92 87) : Michel RYCKEBUSH - Esquelbecq

Boucherie Traiteur Talleu (03 28 68 97 97) : Robert COPIN- Zegerscappel

La Grange aux pains (06 44 88 55 90) : Gaelle POUBLANC - Zegerscappel

Café « Le Monocle » (06 95 45 52 85) : Mr DESPLANQUE - Wattlelos

Lingerie Mercerie Devulder (03 28 68 92 85) : Francois POUBLANC - Zegerscappel

Salon Laurence (03 28 68 92 93) : Daniele CAPPELLE - Wormhout

Salon Nathif (03 28 22 15 50) : Edith LABAEYE - Zegerscappel

Tabac Presse « chez Marie Pierre » (03 28 68 92 87) : Francis DEBAECKE – Zegerscappel

LE GROS LOT :

Le « BIG GREEN EGG » est attribué à
Frederic VERPLAESTE - Zegerscappel



La remise des lots a eu lieu le 24 Juillet à la Kruysstraete à Wormhout en présence de Thierry Sipieter, Président du comité des fêtes de Zegerscappel – représentant la municipalité – et de Patrick Valois, Conseiller Général.

Congés de nos commerçants

Nathif : du 25 juillet au 17 août inclus

Mercerie Edith Devulder : du 01 au 14 juillet inclus

Coiffure Laurence : Pas de fermeture

sarl Cappelaere : Pas de fermeture

Chez Marie Pierre : du 18 au 25 août et du 08 au 22 septembre

Becue boissons : du 03 au 11 août inclus

Boucherie Talleu : du 25 août au 04 septembre inclus

Café le Monocle : à définir

La Grange aux pains : à définir

Le Conseil d'administration du Zenith aura lieu le 30 septembre à l'Hofland à Wormhout



Le comité des fêtes

DUCASSE : 6,7,8 septembre 2014

Samedi 6 septembre :

Après une matinée dédiée à la commémoration du 05 septembre 1944, vous êtes invités, dès 19h00, à venir participer au :

Repas spectacle



Revivez les années 1982 à 1990.
Chanteurs, danseurs et transformistes, vous emmèneront dans un tourbillon de chansons et de rire digne de la grande époque des émissions de variétés.
Retrouvez les stars que vous aimez revisitées par la troupe des insolites !



A l'issue du spectacle,

partagez la soirée sur un pas de danse
grâce à **l'animation de SUN°NIGHT** .

Au menu : **Carbonnades Frites - Fromage - Dessert**

Tarif Adultes : **12€**

Tarif Enfants (-12 ans) : **6€**

(Boissons non comprises)

Réservation uniquement en mairie
(places limitées à 400)

Le comité des fêtes, et notre municipalité par sa participation financière, soutiennent les associations de notre village. Les profits de cette soirée seront redistribués aux 3 associations USY (foot), JUJITSU, KLAKKE (et les Flash Girls), qui assureront le service.

Dimanche 7 septembre :

11H00 : **Messe de la Ducasse**

Après la messe, *concert apéritif sur la place* avec le groupe du Géant.

15H30 : **JOHNNY ROCK va « allumer le feu »**



Johnny Rock interprète les plus grandes chansons de Johnny et crée une véritable ambiance. Un sosie de Johnny Hallyday qui vous mettra le feu.

17H30 : **Concert des « Blues BOX », jazz et blues**

Venez applaudir ce groupe de jeunes de 13 à 17ans (guitare électrique, guitare, basse, piano, saxo, trompettes et 2 chanteuses)

Spectacles entièrement gratuits. Toute la journée, buvette et restauration rapide

Lundi 8 septembre :

09H30 : **Randonnée** organisée par GYM et Détente.

Rendez vous devant la Maison des Associations

12H00 : **Apéritif et Repas animé par Olivier** à la salle polyvalente

Au menu : Potjevleesch Frites - Fromage - Dessert

Tarif Adultes : 12€ (Boissons non comprises)

**Pour les grands et les petits,
pendant la ducasse,
les forains seront installés sur la place**



A vos agendas ! 2e édition du Cross Duathlon du Haricot

Dimanche 5 Octobre 2014

L'année dernière, la première édition avait réuni environ 150 concurrents, mêlant des triathlètes confirmés à des débutants souhaitant découvrir la discipline.

Les concurrents ont ainsi eu l'occasion de se mesurer sur les 3 épreuves enchaînées :

- une première partie de course à pied de 7 kms,
- une seconde épreuve de VTT de 21 kms et pour finir,
- une dernière épreuve de course à pied de 3 kms.

Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale !



Nouveauté cette année : en parallèle du Cross-Duathlon, **une randonnée pédestre de 9 kms** est également proposée. Vous pourrez ainsi découvrir notre village et ses alentours en famille...

Athlètes et marcheurs se retrouveront ensuite à la Salle des fêtes autour d'une planche flamande offerte pour l'occasion à chaque inscrit.



Rendez-vous donc le 5 Octobre en famille pour une matinée de sport et de convivialité

Ne tardez donc pas à vous inscrire ! **5 inscriptions sont à gagner par tirage au sort** parmi toutes les inscriptions enregistrées avant le 1er Septembre 2014 !!!!

Les inscriptions sont possibles :

- en ligne via le site Njuko : www.njuko.net/crossduathlonduharicot,
- par courrier en remplissant et renvoyant le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site www.crossduathlonduharicot.fr,
- en dernier recours, le matin-même de l'épreuve



Pour le Cross-Duathlon, n'oubliez pas d'y joindre :

- pour les licenciés FFTri Compétition : la photocopie de votre licence
- pour les non licenciés FFTri Compétition : un certificat médical de non contre-indication à la pratique du duathlon en compétition (mention obligatoire) daté de moins d'un an ainsi que le pass compétition dûment rempli (téléchargeable sur www.crossduathlonduharicot.fr)

Le montant de l'inscription est de 6€ pour le Cross-Duathlon (+2€ de Pass Compétition pour les non licenciés), et tarif identique pour la randonnée pédestre.



Le comité des fêtes vous attend nombreux !



Le comité des fêtes tient également à remercier les municipalités des communes traversées Zegerscappel-Bollezeele-Eringhem-Pitgam, le club de football de l'U-SY pour son aide, la société de chasse Saint-Hubert de Zegerscappel qui ne chassera pas ce jour-là, ainsi que les agriculteurs qui nous ont permis d'emprunter leurs terrains privés pour l'occasion.

***Pour la sécurité de tous ,
chauffeurs, chasseurs, soyons vigilants
au passage des coureurs. MERCI !***



Du côté de la bibliothèque

A la bibliothèque

ATTENTION : Horaires d'Été (du 1er juillet au 30 août) : mercredi de 10 h à 11 h 30

La bibliothèque s'est mise au diapason du Mondial de Football et vous a préparé des documentaires, des BD et des mangas



Elle a aussi emprunté davantage de documentaires et sélectionné beaucoup de romans d'été.

Quelques ouvrages :

- Les coulisses de la mode - Ronde et alors ? - Mieux vivre, mode d'emploi
- L'apprentissage de l'anglais : 2 CD - Photos numériques pour les nuls, etc ...
- Bricolage - Un homme trop charmant - L'Odyssée d'une femme amoureuse
- Sexe, diamants et plus si affinités - Amour secret à Dunkerque, etc ...

Vous trouverez aussi les derniers romans de F. Bourdon, J. Anglade, A. Gavalda, Y. Khadra

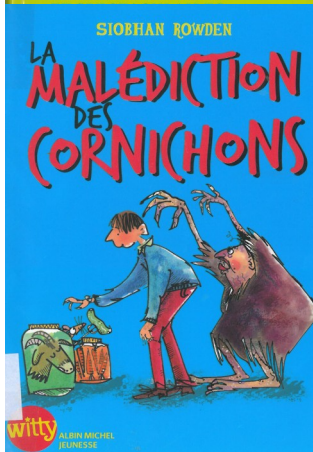
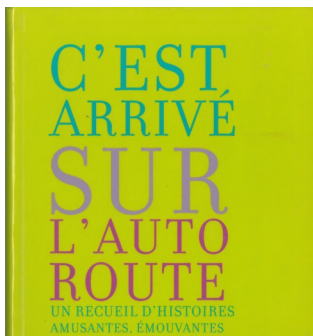
SAMEDI 18 OCTOBRE

Dans le cadre des commémorations de la Guerre 1914 – 1918, vous êtes conviés à un spectacle de la compagnie MUZIKOHL : « **Les Poilus désenchantés** » offert par la Médiathèque du Nord.

Les bibliothécaires vous remercient de bien vouloir les contacter si vous avez des objets à prêter en rapport avec la période de la Grande Guerre.

Une EXPOSITION est prévue à la bibliothèque en octobre - novembre.

zegerscappel.bibliotheque@orange.fr
Téraise et Annerose





Ça s'est passé à zegerscappel ...



Le samedi 17 mai 2014
« 50 ans que Marie-Josèphe et Michel Vermeersch roucoulent »



La fête du village le vendredi 23 mai 2014



La fête des voisins le vendredi 23 mai 2014
Au Clos du Sud



Brocante le dimanche 15 juin 2014



La fête des voisins le vendredi 23 mai 2014
Au Lotissement Les Tourterelles



Remise des Permis piéton le jeudi 19 juin 2014



Fête de l'école le samedi 21 juin 2014



Intervention de G. Bécue sur le 05/09/44
À l'école, le lundi 30 juin 2014



Du côté de nos écoliers

Et voilà, encore une année scolaire qui s'achève.

L'année scolaire 2013 – 2014 a été très riche en activités et en sorties.

Si l'école est le lieu privilégié d'acquisition des savoirs, elle est également ouverte sur le monde qui l'entoure. Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, elles illustrent l'intérêt et la diversité des manières d'apprendre.

Les activités pratiquées à l'occasion d'une sortie scolaire viennent nécessairement en appui des programmes. Elles s'intègrent au projet d'école et au projet pédagogique de la classe.

Nous remercions les parents, la municipalité et l'association ZOE pour leur confiance et leur soutien financier à la réalisation de tous ces projets.

Le coin jeunesse

Petit retour sur cette année scolaire.

4 novembre 2013 : Marionnette Mariska pour les TPS/PS/MS/GS.

8 novembre 2013 : Cirque Maximum pour les CP/CE1.

22 novembre 2013 : Cross de l'acier au fort des dunes à Leffrinckoucke pour la classe de Mr Taormina.

9 décembre 2013 : Pièce de théâtre au théâtre Sébastopol pour les CE2/CM1/CM2.

10 & 11 Mars 2014 : Spectacles Monde et Nature pour les TPS/PS/MS/GCP.

15 mai 2014 : Pré du Hem pour les TPS/PS.

26 mai 2014 : Musée d'Estampes Gravelines et le platier d'Oye pour les CP/CE1.

27 mai 2014 : Zoo d'Anvers pour les GS/CE2 et CM1 de Mme Nave.

10 juin 2014 : Sortie à la ferme de Quaëdypre pour les CE2.

10 juin 2014 : Sortie vélo à la ferme de Quaëdypre pour les CM1 de Mme Nave.



Des sorties cinéma pour les CP/CE1/CE2/CM1/CM2.

Des initiations « DJEMBE » pour PS/MS/CE1.

Des rencontres USEP tout au long de l'année, le 12 juin 2014 « car foot », le 24 juin « le p'tit tour » en vélo à Zegerscappel, classes de Mme Nave et de Mr Taormina.

Toute l'école a participé au parcours du cœur le 4 avril 2014.

Des concours de dessin « jamais ma première cigarette » en mars 2014 pour la classe de Mr Taormina.

En mai 2014, concours de dessin avec le Sirom sur le tri sélectif pour la classe de Mme Bassimon.

Les élèves de CE2 et de CM1 ont passé leur permis piéton ce jeudi 19 juin 2014 en présence de la gendarmerie de Bollezeele. La municipalité a distribué les diplômes.

Lundi 30 juin et mardi 1^{er} juillet, les élèves de la classe de Mr Taormina se sont rendus à la capitale en bus. Pour la 1^{ère} journée, sous un temps radieux, les enfants ont pu visiter la Tour Eiffel, effectuer une balade sur la Seine en « bateau mouche » se promener sur le long des quais et visiter notre Dame de Paris. La 2^{ème} journée sous un temps plus clément, nos élèves se sont mis dans la peau de Louis XIV, et se sont promener dans le magnifique Château de Versailles.





Fête de l'école

Le samedi 21 juin a eu lieu la kermesse sur le thème « les continents », une fête remarquablement réussie sous un beau soleil.

Nous tenons à remercier Omnisports et loisirs de nous avoir prêtés la sono pour la fête.

Cette année, chaque enfant de l'école est reparti avec un livre offert par la Mairie.

Les élèves de CM2 ont eu pour leur départ en sixième un dictionnaire de Français et d'Anglais.

Les n° gagnants au tirage de la tombola

Lot n°	Désignation	N° Gagnant
1	Chèque cadeau décathlon : 150 €	320
2	Chèque cadeau décathlon : 150 €	570
3	Tablette	282
4	Sèche-cheveux	123
5	1 bouteille de champagne	361
6	6 verres Tropic	273
7	6 verres Tropic	160
8	6 verres Campari	653
9	2 coupelles à Glace	141
10	4 verres Wieskies	436
11	4 Mugs Total	789
12	Sac à dos	134
13	Horloge murale	686
14	Service « foie gras »	796
15	Petit Thermos	684
16	Petite station météo	253
17	Lot de miroirs stickers	764
18	Décoration bougies	447
19	DVD Caméra Café	354

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

La prochaine rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le :

Mardi 2 septembre 2014

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Nous tenons à remercier la municipalité, l'association Zoé pour leur confiance et leur soutien logistique (bus municipal) et financier, les parents d'élèves pour la coopérative scolaire, ainsi que tous les parents qui nous ont accompagnés lors des sorties, de leur aide et investissement pour l'organisation de la fête de l'école, et aussi les enfants avec les ventes de billets de tombola.

L'équipe enseignante et toutes les personnes qui participent à la vie de l'école vous souhaitent de joyeuses vacances.



Au Club des Aînés

Entre pluie, orage et canicule, nous sommes entrés dans l'été, une drôle d'année sans hiver.

Voici des informations et des dates à retenir :

Jeudi 31 juillet	après-midi au Club
Jeudi 28 août	après-midi au Club
Mercredi 10 septembre	repas de ducasse
Jeudi 25 septembre	après-midi au Club

Le mercredi 10 septembre, ce sera notre repas de Ducasse, les inscriptions se feront lors du Club du 31 juillet (et même dès que vous le voulez) moyennant un chèque de participation de 16€ pour les membres du Club, et de 35€ pour les nouveaux adhérents que nous accueillons avec plaisir. Ouverture des portes à 12 heures.

Les clubs voisins nous invitent aussi :

Mercredi 9 juillet	concours de cartes à Bollezeele
Dimanche 20 juillet	repas froid avec animation sous chapiteau à Eringhem
Dimanche 10 août	repas organisé par le Club de Wulverdinghe
En septembre	repas du Club de Wormhout , à l'Hofland

Au mois d'août, il y aura également la sortie annuelle des Clubs avec « Génération Mouvement ». Nous n'en savons pas plus pour l'instant.

A bientôt, la secrétaire Myriam Platiau

La Maison des Kindjes

Les membres de l'association « La Maison des Kindjes » ont élu un nouveau bureau :

Madame Jennifer Bail, présidente,
Madame Aurélie Delabaere, vice-présidente

La Maison des Kindjes bat son plein.

Pour toute nouvelle inscription, n'hésitez pas à venir nous rendre visite et découvrir un espace ludique pour vos enfants.

Bonnes vacances à tous.



Pour l'association la Présidente
Jennifer Bail



En cette fin d'année scolaire, l'heure est au bilan. Un bilan positif sur tous les points pour cette belle association de parents d'élèves qu'est l'association ZOE.

Je m'associe à Sylvie Warembourg, secrétaire, et Franck Richard, trésorier pour présenter le bilan des actions menées depuis septembre 2013 :

- la coordination du repas de ducasse, le samedi 31 août 2013
- la brocante couverte à la salle polyvalente, le dimanche 13 octobre 2013
- le repas carnaval, le samedi 25 janvier 2014
- le loto familial, le dimanche 09 mars 2014
- l'opération petits pains, le dimanche 18 mai 2014
- la kermesse de l'école, le samedi 21 juin 2014

Ces 6 manifestations incontournables de notre activité ont permis de dégager des bénéfices permettant, notamment, d'abaisser la participation financière des parents lors des sorties scolaires des enfants, puisqu'une partie de leur coût est prise en charge par l'association. Pour illustrer ces propos, vous trouverez dans le graphique ci-dessous la répartition des 5 606,83€ reversés cette année à l'école Dominique DONCRE.

Aides ZOE - Année Scolaire 2013/2014		
Sorties scolaires	Participation à hauteur de 50% du coût total	3 102,00 Euros
Matériel	Ordinateurs et Jeux pédagogiques	1 705,49 Euros
Livres & Abonnements	Enveloppes de 70€/classe	799,34 Euros
TOTAL :		5 606,83 Euros

Ces 6 actions ne pourraient être un succès sans l'investissement de tous les parents bénévoles et des membres du bureau, que je remercie ici.

Dans la joie et la bonne humeur, toutes ces personnes ont préparé, mis en place, aidé, distribué, organisé et encadré les manifestations tout au long de l'année.

Merci particulièrement à Brigitte et Robert Copin pour la préparation et l'animation de notre loto ainsi qu'à Bruno Caloone, le chauffeur de bus, pour sa contribution personnelle lors des sorties scolaires.

La réussite de nos actions tient également à vous, zegerscappellois et zegerscappelloises, parents d'élèves ou pas, qui participez et répondez présents lors des manifestations. Soyez en chaleureusement remerciés.

Je terminerai en remerciant la municipalité pour leur soutien logistique et financier, les secrétaires de mairie Patricia et Karine pour leur disponibilité et leur efficacité.

Enfin, merci à Mr Taormina, directeur de l'école, et aux enseignantes pour leur collaboration.

Un dernier merci aux commerçants du village chez qui nous nous fournissons pour nos repas : la boucherie Talleu, Bécue Boissons, l'épicerie-dépôt de pain de Marie-Pierre Laconte et la boulangerie La grange aux pains.

Rappelons pour terminer que l'ensemble du bureau est à renouveler, en septembre, lors de notre Assemblée Générale. Pour que nous puissions transmettre le relais et que l'association ZOE poursuive son action, nous y attendons tous les parents d'élèves volontaires qui veulent s'investir pour les enfants.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances, sous le soleil de Zegerscappel ou d'ailleurs !

Axelle NIETO
Présidente de l'Association Zegers Objectif Enfants

USY



Union Sportive de l'Yser SAISON 2014 / 2015

INSCRIPTIONS

CATEGORIES	PRIX DES LICENCES	ANNEE DE NAISSANCE
U6	15€	2009
U9	15€	2006 / 2007 / 2008
U11	20€	2004 / 2005
U13	20€	2002 / 2003
U15	25€	2000 / 2001
U17	25€	1998 / 1999
U19	25€	1996 / 1997
SENIORS / VETERANS / FEMININES	45€	Nés avant 1996

Réduction pour les familles inscrivant 3 jeunes ou plus.

Pour s'inscrire :

Les nouveaux joueurs doivent fournir :

- Une photocopie du livret de famille
- Une photocopie de la carte d'identité pour les 18 ans et Séniors
- Une photo d'identité
- La cotisation annuelle

Les joueurs renouvelant leur licence doivent fournir :

- La cotisation annuelle
- Pour certains, une photo d'identité (la liste sera affichée au stade)

Afin d'améliorer encore l'encadrement de nos différentes équipes, si vous disposez d'un peu de temps libre à consacrer aux jeunes, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe d'éducateurs et de dirigeants.

Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Emmanuel BARON	06 30 51 82 47
Olivier CANOEN	06 18 12 55 15
Bruno PENEL	06 76 67 92 48
Cédric GOSSEY	06 60 78 37 66
Aurélien DELANNAY	06 28 41 24 15



SAISON 2014 - 2015

Entraînements et Responsables

U6 - U7	Mardi 18 h à 19 h 30 à Bollezeele Mercredi 15 h à 16 h 30 à Zegers	Jacques Devulder 06.31.10.60.96	Boutez Grégory 06 43 95 78 22
U8 - U9	Mardi 18 h à 19 h 30 à Bollezeele Mercredi 15 h à 16 h 30 à Zegers	Fred Carette 06.50.01.93.46	Dany Vichery 06.49.46.44.73
U11	Mardi 18 h à 19 h 30 à Bollezeele Mercredi 15 h à 16 h 30 à Zegers	Patrick Lievin 03.28.68.95.97 06.66.23.25.32 Kevin Perus 06 73 32 07 11	Romuald Strosberg 06.71.99.47.30 Alain Denis 06 87 42 69 47
U13	Mercredi 18 h à 19 h 30 à Bollezeele Vendredi 18 h 30 à 20 h à Rubrouck	David Verryser 06.98.27.55.05	Guillaume Top 06.40.12.10.10 Mathieu Leurs 06 45 92 35 00
U15	Mercredi 16 h 30 à 18 h à Bollezeele Vendredi 18 h 30 à 20 h à Zegers	Bruno Penel 03.28.68.94.04 06.76.67.92.48	Joël Debeire 06.75.08.16.52
U17	Mercredi 17 h 30 à 19 h à Zegers Vendredi 19 h à 20 h 30 à Rubrouck	Aurélien Delannay 03.28.22.52.77 06.28.41.24.15	Antoine Béague 06.45.27.37.76

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

U6 - U7	mardi 2 septembre à 18 h 00	au stade de Bollezeele
	mercredi 3 septembre à 15 h	au stade de Zegers
U8 - U9	mardi 2 septembre à 18 h 00	au stade de Bollezeele
	mercredi 3 septembre à 15 h	au stade de Zegers
U11	mercredi 20 août à 15 h 00	au stade de Zegers
U13	vendredi 8 août à 17 h 30	au stade de Zegers
U15	mercredi 20 août à 16 h 30	au stade de Bollezeele
U17	mercredi 20 août à 17 h 30	au stade de Zegers

N'oubliez pas de prévenir votre responsable en cas d'absence au match



La saison écoulée pour le club GYM et DETENTE a un bilan positif tant pour les finances que pour la fréquentation et la satisfaction des adhérents. 430 adhésions : effectif stable qui a triplé en 3 ans.

Le planning 2014-2015 est quelque peu perturbé par la réforme des rythmes scolaires. Les cours de baby gym se dérouleront donc l'après-midi de 16h30 à 17h30 puis de 17h30 à 18h30.

Selon la participation en septembre certains cours pourraient être en péril.

La nouveauté de la saison 2014-2015 sera : **LES DANSES EN LIGNE**, le mercredi matin de 10h à 11h, salle polyvalente. Venez nombreux découvrir cette activité ; il n'y a pas d'âge pour danser. La cotisation annuelle est de 50 euros quelque soit le nombre d'activités choisies durant la semaine.

Gérer une association d'une telle importance n'est pas de tout repos et les soucis que cela engendre sont parfois très déconcertants: certains adhérents ont un comportement de « consommateurs », heureusement que d'autres nous témoignent leur considération et leur soutien.

La fête du 6 avril a eu un grand succès : les enfants étaient heureux de montrer leurs progrès et parents et grands-parents les y encourageaient par leur présence et applaudissements.

Les marches du lundi matin continuent pendant les vacances.

Bonnes vacances à tous. Revenez en forme à la rentrée. GYM et DETENTE vous accueillera toujours avec plaisir.

La présidente
Marie-Claude VANDENBUSSCHE

MARCHES :

Départ à 9h30 du village concerné ou co-voiturage à partir d'ESQUELBECQ (RdV à 9h10 parking de la chênaie).

7 juillet : MILLAM.

14 juillet : ESQUELBECQ

21 juillet à 10h COUDEKERQUE parking Bois des forts,
pique nique puis remparts de BERGUES

28 juillet : WYLDER

4 août : ZUYTPEENE

11 août à 10h CLAIRMARAIS parking Isnor,
pique nique puis bois d'ARHELLES

18 août : ARNEKE

25 août : BISSEZEELE

1er septembre : CASSEL



Départ d'Evelyne, animatrice de gym depuis 6 ans

SAISON 2014 - 2015

REPRISE LE 15/09

ADULTES & ADOS

LUNDI

MARCHE de 9h30 à 11h30 (voir calendrier)

GYM DYNAMIQUE de 19h à 20h salle polyvalente

STRETCHING 9h30 à 10h30 salle polyvalente

Etirements assouplissements

DETENTE POUR TOUS 10h30 à 11h30 salle polyvalente

Entretien de l'équilibre, la mémoire, la mobilité.

PILATES RELAXATION 15h à 16h salle polyvalente

DJEMBE 19h15 à 20h15 salle polyvalente

MERCREDI

DANSE EN LIGNES 10h à 11h salle Polyvalente (NOUVEAU)

DANSES ados 18h à 19h salle polyvalente

ZUMBA 19h15 à 20h15 salle polyvalente

Chorégraphie sur musique latino américaine

PILATES RELAXATION 18h à 20h salle des loisirs

JEUDI

YOGA 9h30 à 10h30 salle des loisirs ...Zen-attitude

AEROBIC 19h15 à 20h15 salle polyvalente

Endurance cardio musculaire ; chorégraphie

VENDREDI

GYM DOUCE de 9h20 à 10h20 salle de la chânaie ESQUELBECQ

COTISATION : 50 € Multi-activités

INSCRIPTIONS: 15 mn avant la séance

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

ENFANTS

MARDI

DJEMBE 17h45 à 18h30 : débutants salle polyvalente

18h30 à 19h15 : initiés, travail des rythmes,

(prêt gratuit de djembés)

MERCREDI

GYM AUX AGRES salle des loisirs

groupe 3 : 6 à 9 ans, 13h30 à 15h

groupe 4 : 9 à 13 ans, 15h à 16h30

Souplesse, équilibre, sauts, enchaînements, etc

BABY GYM salle des loisirs

groupe 1 : 3 à 4 ans 16h 30 à 17h30

groupe 2 : 4 à 6 ans 17h30 à 18h30

COTISATION : 45 € Multi-activités

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

Omnisports et Loisirs

L'association Omnisports et Loisirs s'est rassemblée le Mercredi 7 Mai 2014 lors de son assemblée générale pour élire le nouveau bureau.

Le tiers sortant était Mme LEFRANC Evelyne « Présidente ». Après un vote à l'unanimité le nouveau bureau se constitue de :

- Mr LIGNIE François à Président
- Mme LEFRANC Evelyne à Vice-Présidente
- Mme QUAEGEBEUR Marie-Christine à Secrétaire
- Mme DEVULDER Edith à Trésorière

Cette réunion s'est terminée par le pot de l'amitié .



Jujitsu



Le 19 juin, la saison s'est clôturée par l'assemblée générale, suivie de la remise des ceintures aux promus.

Fruit du travail de toute l'équipe, pour la troisième fois, **notre club se félicite d'avoir mené à la nomination une ceinture noire parmi ses membres.**

Bien d'autres pratiquants ont également été promus pour leurs grades. Félicitations à tous !

Partagez nos valeurs fondamentales



Bien plus qu'un sport, le Jujitsu est un art de vivre.

Tradition martiale, méthode de défense et art du partage

Inscriptions le 9 septembre 2014 à 18H30 salle multisports, rue du Maréchal Leclerc

Section Tennis de table

Salle des Loisirs :

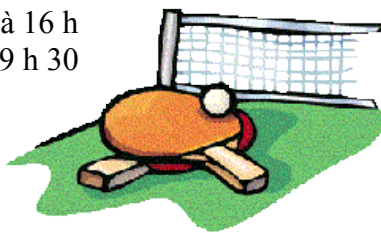
Enfants, le mercredi de 13 h 30 à 16 h

Adultes, le vendredi de 18 h à 19 h 30

Cotisation annuelle :

30 € pour les enfants

35 € pour les adultes



Responsable :
François VERHAEGHE
03.28.20.46.55

Reprise

le mercredi 17 septembre pour les enfants

le vendredi 3 octobre pour les adultes

Section Tennis

La section tennis propose cet été pour les enfants des cours d'initiation :

Le lundi et le vendredi de 10 h à 12 h :

À compter du 18 juillet 2014

Des cours en soirée pour les ados et les adultes :

À compter de septembre

Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser chez :

Edith DEVULDER

22 Grand Place

59470 ZEGERSCAPPEL

Tél : 03.28.68.92.85



Cotisation de 13 € pour l'année

Ou en MAIRIE Tél : 03 28 68 93 09

COUPON REponse

À remettre chez Mme DEVULDER ou à la Mairie

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Tél :



UNC - AFN - SOLDATS DE FRANCE



MEMOIRE VIVANTE SECTION DE ZEGERSCAPPEL

En janvier 2012, suite à un appel diffusé dans notre bulletin municipal, mais surtout au contact des gens que l'on connaît bien, j'ai réussi à recruter 21 Soldats de France, je profite d'ailleurs de les remercier pour leur adhésion.

Néanmoins les informations communiquées par les services de l'état civil de la mairie, et selon nos estimations les plus pessimistes il serait tout à fait possible de recruter une trentaine d'adhérents supplémentaires.

La valeur d'ancien combattant n'est pas ringarde, mais au contraire très actuelle. Tout le monde s'accorde à dire que le devoir de mémoire doit être préservé et plus que d'habitude cette année 2014 alors que nous entamons le souvenir du 100^{ème} anniversaire des années de guerre 1914-1918 et le 70^{ème} anniversaire de la libération de notre Patrie en 1944.

Certes un Soldat de France n'a pas combattu, mais il est évident qu'il aurait répondu présent en cas de conflit pour défendre la patrie.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en déposant en mairie le coupon réponse prévu à cet effet, sans aucun engagement de votre part. Lorsque vous serez contacté par les Soldats de France, Jacques Treutenaere et Jean-Luc Vanpéperstraete, merci de leurs réserver le meilleur accueil.

Toutes informations utiles concernant votre éventuelle adhésion vous seront communiquées lors d'une réunion dont la date reste à définir.

J'ose croire que le respect et le devoir de mémoire dus aux anciens combattants qui furent un exemple de droiture et de volonté, soient pour les Soldats de France et les jeunes générations une raison d'adhérer à l'U.N.C., et que dans un avenir plus ou moins proche la journée nationale du souvenir le 11 novembre de chaque année, ne se limite pas à un dépôt de gerbes au monument aux morts dans l'indifférence générale.

Je sais pouvoir compter sur vous. Hauts les cœurs !

C'est avec tristesse que notre section vient d'apprendre le décès de Jean-Marie Dewaele. Jean-Marie fut l'un des premiers à répondre présent pour adhérer aux Soldats de France. En leur nom et en ma qualité de Président, je renouvelle à sa compagne Marcelle, à ses enfants et à toute sa famille mes sincères condoléances.

Le Président, Albert BLONDE



QU'EST-CE UN SOLDAT DE FRANCE?

Le "Soldat de France", à la base sur le terrain, est quelqu'un qui n'a pas combattu au sens où on l'entend habituellement. CLEMENCEAU, notre fondateur, n'a-t-il pas dit "Le combattant n'est pas forcément sur les champs de bataille". Le "Soldat de France" est un homme ou une femme engagé: Pour la mémoire, Dans la vie publique, Dans la vie associative, Dans la vie professionnelle, Au service des autres. Sont "Soldats de France" les non-combattants de toutes les générations qui partagent les valeurs que défend notre grande famille : le civisme , le sens national, la droiture morale , la solidarité humaine , le respect de la mémoire combattante.

MONSIEUR.....

adresse :

tel :

ayant effectué son service national, souhaite participer à la prochaine réunion d'information sur les Soldats de France dont la date sera communiquée ultérieurement. (coupon à déposer en mairie)



L' EGLISE SAINT OMER : EDIFICE COMMUNAL ET SON ACTUALITE PASTORALE

Comme treize autres églises de Flandre, celle de notre village est dédiée à Saint Omer. Audomar (Omer) est né à Goldenthal près du lac de Constance aux environs de l'an 600. Le roi Dagobert 1^{er} le nomma évêque de Noyon-Tournai (627-640), puis évêque de Thérouanne. Il meurt aveugle le 1^{er} novembre 670 à Wavrans-sur-l'Aa (62). Il est fêté le 9 septembre.

L'édifice date du temps de Clovis. Détruit par les Gueux, il a été reconstruit en plusieurs fois. Par arrêté du 26 juin 2006, l'église est inscrite en totalité au titre des Monuments Historiques.

Dès que nous avons passé le hall d'entrée, retournons nous pour admirer en hauteur la tribune et le buffet d'orgue. L'instrument date de la fin du XVIII^{ème} siècle (1770-1780). Au centre de la tribune, la statue en bois de Sainte Cécile, patronne des musiciens est entourée de cinq anges musiciens. Le buffet d'orgue est composé de fragments divers : l'appui est constitué par d'anciennes boiseries Renaissance Flamande du XVII^{ème} siècle (1669), du même genre que les stalles de Saint Winoc à l'église de Quaëdypre. Il se peut que ce soient les restes d'anciennes stalles de l'église avant sa dévastation par les gueux. L'orgue reste actuellement silencieux, car il nécessite de gros travaux onéreux. L'association Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine l'inscrira dans ses objectifs après relance de l'association. Les derniers organistes ayant joué sur l'instrument sont Madame Françoise Vanhaecke et avant elle, Monsieur Alfred Quenton, doyen des hommes de notre village.

L'actualité pastorale : les rendez-vous de la période estivale.

LA NEUVAINES A SAINT BONAVENTURE :

Traditionnellement au village début juillet, c'est la neuvaine à Saint Bonaventure à la chapelle de la Cloche. A une époque, cette neuvaine était très fréquentée par un grand nombre de pèlerins venant de tous les villages environnants invoquer le saint contre les rhumatismes, les maladies contagieuses et les maladies réputées incurables.



Cette année encore des offices ont été célébrés les 8, 9, 10, 11 et 12 juillet à la chapelle de la Cloche avec une messe de clôture de la neuvaine le 14 juillet à la chapelle de la Cloche. Remerciements à toutes les bonnes volontés qui ont participé au nettoyage de la chapelle. Le samedi 5 juillet, une marche a été proposée par la pastorale du tourisme sur le thème : « A la découverte des chapelles ».

Les offices de l'été dans notre église, les dimanches 20 juillet, 10 août et 31 août à 9h30.

Le 14 Août à 20h00 à Herzelee, veillée en chanson avec Hugues Santino.

Le 15 Août à 10h30 à Herzelee, une procession avec les pèlerins de Lourdes, les brancardiers et les hospitalières du train blanc et à 11h00, messe solennelle de l'Assomption de la Vierge Marie.

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié à l'église et d'une auberge espagnole salle inter-sociétés (avec possibilité de cuire au barbecue).



Même si le soleil marque le pas ces prochains jours, juin aura rempli cette année son quota estival. Un peu trop d'ailleurs : chaleur et vents ont littéralement grillé certaines plantes dans quelques jardins. Rappel toujours utile : les sujets installés au printemps, qui ont peu voire pas raciné, demeurent fragiles dans les mois qui suivent leur plantation. Une surveillance régulière, un bon [paillage](#) et des [arrosages](#) espacés mais généreux conditionnent leur survie. Gare aux achats de dernière minute si vous devez vous absenter durant les vacances : vous pourriez compter les dégâts à votre retour...

En JUILLET :

« De Sainte Anne (le 26) à la Saint Laurent (10 août), plante des raves en tout temps ».

La fleur de saison : l'hortensia et les géraniums



Au potager :

Juillet peut se montrer comme un mois à forte chaleur. Ne négligez pas l'arrosage qui vous priverait des savoureux et tendres légumes d'été, attention cependant à ce que cet arrosage ne devienne pas une habitude, vos plantes pourraient en devenir capricieuses. Entretenez vos tomates en supprimant les gourmands et en les tuteurant. Vous permettrez à ces fruits, reines sur nos tables d'été, de grossir généreusement. Procédez comme en juin et semez un ou deux rangs de haricots pour prolonger la période de récolte. Faites de même avec les petits pois et les haricots blancs. Semez courgettes, melons et concombres que vous récolterez en fin de saison, tandis que vous disposerez en pleine terre : laitues, poireaux et choux-fleurs.

Au jardin d'ornement :

Profitez de vos fleurs en jolis bouquets d'intérieur. Semez œillets de Nice du poète, les pensées,...

Supprimer les fleurs fanées des rosiers et autres.

En AOÛT :

« A la Sainte Hélène, (le 18) la noix est pleine ».

La fleur de saison : le dahlia et le statice



Au potager :

Dernier délai pour semez haricots verts, petits pois, navets, ... Semez salades et choux d'hiver. Consommez sans modération tomates, courgettes, haricots, melons et poivrons.

Au jardin d'ornement :

Commencer à mettre en place vos bulbes (crocus, tulipes, jacinthes).

Pincer vos plantes qui prennent de la hauteur : elles s'étofferont d'avantage.

En SEPTEMBRE :

« Fraîcheur de Saint Michel (le 29) annonce la venue du gel ».

La fleur de saison : le glaïeul et l'aster



Au potager :

Appréciez ce mois sans en perdre une miette, il est sans aucun doute le dernier à vous offrir tomates, melons, aubergines et bien d'autres. Ce mois-ci, semez choux, épinards et laitues ou encore navets et radis, tous en variété d'hiver.

Semer navets, épinards et dernières laitues avant l'hiver.

Diviser les souches de thym et d'oseille, semer radis roses, semer la mâche.

Les besoins en eau des cultures diminuent : espacer les arrosages.

Au jardin d'ornement :

Après les grandes floraisons du mois d'août, septembre vous permettra d'en récolter les graines. Vous pourrez ainsi vous constituer une petite collection de vos plantes favorites, que vous pourrez semer à nouveau l'année prochaine. Veillez à les stocker avec soin, bien au sec à l'abri de la lumière.

Supprimez les fleurs et tiges en fin de vie, débarrassez vos massifs des feuilles tombées au sol et supprimez les mauvaises herbes avant qu'elles ne s'installent. En septembre, semez soucis et ancolies, bleuets, nigelles et pieds d'alouette.



QUELQUES IDEES POUR JARDINER BIO

RAPPELS :

Continuer à récupérer de l'eau de pluie pour arroser vos plantes d'intérieur.

Le jus de citron est un bon répulsif contre les fourmis.

Préparer votre compost qui sera toujours utile.

Il nous faut protéger nos meilleurs alliés du jardin telles les coccinelles qui sont dévoreuses de pucerons. Ainsi évitons au printemps de pulvériser des insecticides qui détruiraient les premières colonies ; en été la coccinelle à besoin d'eau.

Les oiseaux sont eux aussi des auxiliaires très précieux : nichoirs, mangeoires et petits abreuvoirs sont les bienvenus.

Bel été et bonne production au jardin.

Jean-Luc Vanpéperstraete

La Flandre verdoyante et fleurie



Durant ces deux derniers mois, l'association a vécu une période riche en événements. Ce fut d'abord le voyage d'études du 2 mai 2014 à destination du château de Beloeil en Belgique. Cette commune francophone est située en région wallonne dans la province du Hainaut entre Mouscron et Tournai. Elle est célèbre pour son château et son parc appartenant à la Maison de Ligne, l'une des plus illustres familles nobles belges. L'actuel propriétaire est Michel, 14^{ème} prince de Ligne. Le domaine est ouvert au public et accueille deux manifestations culturelles importantes : l'exposition d'amaryllis dans les salons du château en mai, et les Musicales de Beloeil dans le parc en août.



vue du château
depuis le parc



l'escalier principal
décoré d'amaryllis blancs



le salon rose décoré
d'amaryllis roses

Nous avons ainsi admiré de nombreux salons, bibliothèque de 20 000 volumes, chambres et salle à manger tous décorés d'amaryllis de couleurs différentes, tout cela commenté par une guide très captivante.

Après un repas dans une dépendance du château dans une bonne ambiance, nous sommes allés à Leuze visiter le musée automobile qui regroupe une collection diversifiée et unique de tout ce qui se rapporte à l'automobile et le transport depuis 1895. Collection créée par Ghislain MAHY, la ville de Leuze en 1997 acheta une ancienne usine pour installer le futur musée, et c'est ainsi que naquit « MAHYMOBILES ».



La visite fut commentée et agrémentée de nombreuses anecdotes contées par notre guide. Puis le retour avec les souvenirs d'une journée bien remplie. Pour tous les amateurs, cette escapade n'est qu'à une heure et quart de chez nous et peut être un but de sortie pour nos sorties d'été.

Second temps fort passé suite aux élections municipales des 23 et 30 mars derniers: l'assemblée générale de l'association avec les nouveaux membres élus et désignés par chaque commune et les sympathisants volontaires des commissions consultatives liées au fleurissement.

L'Association a convoqué les élus et sympathisants des vingt et une communes adhérentes en assemblée générale afin de procéder, comme défini par les statuts, à la constitution du Conseil d'Administration et l'élection du Bureau.

A l'appel, chaque commune était représentée par au moins un élu ou sympathisant. Le Président Claude Letailleur remercia l'ensemble des présents et particulièrement Monsieur le Maire de Bierne, Gérard Lescieux, qui, à son tour, accueillit les participants. Ce dernier souligna l'efficacité de l'association en précisant que celle-ci au travers de ses actions aidait au fleurissement de nos villages et ainsi participait à l'élaboration d'une véritable vitrine pour l'accueil des touristes.

Par ses conseils, l'association composée de gens qui aiment la terre et les fleurs est également une bonne école qui transmet aux enfants le goût de la terre et des fleurs, le tout avec le souci de l'harmonie des espèces et des couleurs. Il termina son propos en souhaitant à tous une bonne assemblée générale.

Le Président remercia Monsieur le Maire pour ces paroles, félicita l'équipe du village de Bierne qui dit-il mérite le respect car déjà titulaire de trois fleurs.

Le Président fit appel ensuite à candidature pour la constitution du Conseil d'Administration. Le quorum, atteint il procéda ensuite à l'appel des candidats aux postes du bureau.

Suite à l'élection à l'unanimité pour chaque poste, le bureau est composé comme suit :

Président : Claude Letailleur (Steene)
Vice Présidents : Jacques Demey (Bierne) et Stéphane Colaert (Crochte)
Secrétaire : Jean-Luc Vanpéperstraete (Zegerscappel)
Secrétaire Adjoint : Sylvie Coubronne (Wylde)
Trésorier : Jean-Luc Cleenewerck (Rexpoëde)
Trésorier Adjoint : Dorothée Blonde (Hondschoote)

Enfin, le Président rappela que l'association, chaque année, dote les communes d'un lot de plantes pour aider au fleurissement des communes, et participe au remise de prix des concours des maisons fleuries. Il précisa aussi le rôle des délégués pour la diffusion des infos et affiches et leur participation toujours souhaitée et bienvenue lors de la préparation de fêtes et journées consacrées à la Flandre Verdoyante et fleurie.

Avant de clôturer l'assemblée, le Président rappela deux rendez-vous : la route fleurie qui complètera son circuit avec Bissezeele, Socx et Quaëdypre le 5 juillet 2014 au départ de Bissezeele à 14h30, et la fête de l'association en octobre 2015 à Warhem.

La réunion se termina par le pot de l'amitié offert par la commune de BIERNE.



Le nouveau bureau

de gauche à droite : J.L. Cleenewerck, J. Demey, le Président Claude Letailleur, S. Colaert, J.L. Vanpéperstraete, S. Coubronne, D. Blonde.

Jean-Luc Vanpéperstraete



Bon à savoir ...

C'est les vacances !

INFOS PRATIQUES

Les aides pour partir en vacances

Le billet de congé annuel : La SNCF propose aux salariés, demandeurs d'emploi et retraité, une fois par an, un billet aller retour à tarif réduit.

Sous conditions, il donne droit une fois par an à 25% de réduction sur un aller-retour d'au moins 200 km, hors trajet effectué intégralement en Île-de-France.

Vous avez en outre la possibilité de bénéficier d'une réduction de 50%, dans la limite des places disponibles, dans deux cas :

- votre trajet débute en période bleue dans les trains sans réservation obligatoire
- la moitié au moins de votre billet est réglée avec des chèques vacances

Les membres de votre famille (conjoint, enfant de moins de 21ans et parents si vous êtes célibataires) ont droit aux mêmes avantages à condition qu'ils habitent sous votre toit et qu'ils effectuent le même trajet que vous.

Rendez-vous au moins 24h avant votre départ dans une gare SNCF ou dans un organisme de voyages agréé par SNCF pour déposer le formulaire dûment rempli et signé par votre employeur ou par l'agence Pôle emploi dont vous dépendez. N'oubliez pas les pièces justificatives.

Les chèques-vacances : (un chèque au montant établi à l'avance). Les salariés pouvant notamment en bénéficier sous certaines conditions. Ils permettent de régler, partiellement ou en totalité, des prestations liées aux loisirs et aux vacances (hébergement, restauration, transports, activités culturelles...) en France et dans l'Union européenne.

Attention, préférez des petites coupures, la monnaie n'est pas souvent rendue.

Les bons « aide aux temps libres » : (« bons Caf », « bons vacances », « bons loisirs » ou « bons Vacaf ») pour les allocataires de la CAF. Ces aides permettent de financer tout ou partie d'un séjour en vacances ou d'accéder à une structure d'animation socioculturelle pendant les vacances.

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les conseils généraux peuvent également proposer des aides : renseignez-vous directement auprès de leurs services.

Voyages à l'étranger

Tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans (en France, elles sont maintenant valables 15 ans pour les personnes majeures).

Les dates de validité des cartes émises entre 2004 et décembre 2013 ne sont donc pas les bonnes sur le document.

Les pays qui l'acceptent : Bulgarie, Hongrie, Monaco, Monténégro, Slovaquie, Suisse.

Notre conseil : Dans le doute, privilégiez toujours le passeport valide

La Commission Sécurité vous propose :

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



une seule
solution

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances – Quelques conseils pratiques :

- 1---> **Prévenez vos proches voisins** dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- 2---> **Faites entretenir la végétation** de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- 3---> **Ne laissez pas de message sur votre répondeur** pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile (adressez vous à votre opérateur).
- 4---> **Dans le cadre de l'opération "Tranquillité Vacances"**, signalez votre absence à la gendarmerie locale. Dans le cadre de cette action, votre brigade de gendarmerie effectuera des passages réguliers à votre domicile afin de contrôler l'intégrité de votre habitation. A droite vous pouvez télécharger le formulaire de "Tranquillité Vacances".
- 5---> **Faites retirer le courrier de la boîte aux lettres ou faites le suivre.**
- 6---> **Marquez, photographiez et enregistrez vos objets de valeur.** Ce marquage facilitera leur identification en cas de vol. Notez la marque, le numéro de référence, les particularités éventuelles de vos objets et photographiez les biens de valeurs difficiles à décrire ou à marquer (bijoux, tableaux...).
- 7---> **Conservez précieusement vos factures, à défaut, enregistrez les numéros de série** et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur.

Pensez-y ! Tranquillité Vacances

Cette opération n'est pas juste limitée aux périodes estivales **mais se poursuit toute l'année.** Vous pouvez ainsi signaler votre départ en vacances ou votre absence à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Vous pouvez télécharger une demande individuelle à cette adresse :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/re/content/download/585/5167/file/OTVDemande+individuelle2012.pdf>



OPERATION TRANQUILLITE – VACANCES



DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre brigade de gendarmerie.

Brigade de : -----
Commune concernée : -----

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : ----- Prénom : -----

ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : ----- Ville : -----

PERIODE D'ABSENCE

Du : ----- Au : -----

TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

Maison

Appartement

Etage : ----- N° de Porte : ----- DIGICODE : -----

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? -----

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : ----- Prénom : -----

CP : ----- Ville : -----

☎ -----

Possède t-elle les clés ? : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? -----

☎ ----- Courriel : -----@-----

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

Date : -----

Signature du demandeur :

INFOS PRATIQUES

Don du sang : un geste qui peut sauver des vies



Mardi 12 Août de 15 h 30 à 18 h 30 à la salle polyvalente.
L'amicale des donneurs de sang de Dunkerque compte sur votre présence pour cette journée.
Il faut savoir qu'on a besoin de 5 flacons de sang pour sauver une vie. Il vaut mieux en donner que d'en recevoir.
On peut donner de 18 ans à 70 ans.
Venez nombreux. Merci d'avance.

Déchets toxiques



Les déchets toxiques (peintures, produits nocifs, désherbants...) sont à déposer directement en déchetterie, **de 9h00 à 12h00** :

A Wormhout : les mercredis 6 août et 19 novembre 2014

Voie Romaine, La Kruystraete - Tel : 03.28.62.97.44

A Arneke : les jeudis 7 août et 20 novembre 2014

Chemin Vicinal n°102 - Route de Bourbourg - Tel : 03.28.43.00.01

Permanences des élus



Permanences du Maire en Septembre :

Tous les Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h
et sur Rendez-vous pour d'autres créneaux

Dates	Horaires	Permanence assurée par
samedi 13 septembre 2014	10 H - 12 H	Lydie CLOET
samedi 20 septembre 2014	10 H - 12 H	Vincent COLAERT
samedi 27 septembre 2014	10 H - 12 H	Franck SPICHT
samedi 4 octobre 2014	10 H - 12 H	Franck RICHARD
samedi 11 octobre 2014	10 H - 12 H	Jacques DEVULDER

Horaires de vos services en Juillet et Août



Services municipaux :

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Agence postale communale :

- du lundi au vendredi : de 9h à 11h30

Téléphone : 03 28 68 93 09

Télécopie : 03 28 68 97 28

Courriel : mairie.zegerscappel@wanadoo.fr

Site internet : www.zegerscappel.fr



Bibliothèque pour tous en Mairie (à l'étage) :

- le mercredi de 10h à 11h30

Courriel : zegerscappel.bibliotheque@orange.fr



Tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz



Selon vos revenus, vous pouvez bénéficier de tarifs sociaux pour l'électricité et pour le gaz naturel. Leur attribution est automatique dans la majorité des cas.

Pour l'électricité, le tarif social s'appelle le Tarif de Première Nécessité (TPN). Pour le gaz naturel, le tarif social s'appelle le Tarif Spécial de Solidarité (TSS).

Le tarif social sur l'énergie consiste en une déduction forfaitaire annuelle sur le montant de votre facture. La déduction dépend de la taille du foyer et du niveau de consommation.

Malgré le caractère automatique, le SIECF qui assure des permanences de proximité sur notre territoire et qui veille à la bonne application de ces tarifs sociaux, indique qu'un grand nombre de foyers éligibles ne bénéficient toujours pas de cette aide.

Pour en savoir plus, rapprochez - vous du CCAS en Mairie ou directement auprès du SIECF (Tél : 03 28 43 44 45 - Courriel : siecf@ville-hazebrouck.fr)

CMU-C : extension aux étudiants isolés en situation précaire



En cas de désaccord familial, et d'isolement de la famille, certains étudiants de moins de 25 ans, sont rattachés fiscalement au foyer de leurs parents et ne peuvent pas bénéficier de la CMU-C du fait de la situation financière de leurs parents.

Pourtant ils sont isolés et, en cas de désaccord familial, ne bénéficient donc pas des ressources de leurs parents.

La loi permet désormais à ces jeunes de pouvoir bénéficier de la CMU-C.

La CMU-C est une protection complémentaire santé gratuite accordée aux personnes remplissant certaines conditions de résidence et de ressources.

Médicaments : suppression des vignettes à partir du 01/07/14



A partir du 1er juillet 2014, les vignettes sur les boîtes de médicaments qui indiquaient le taux de remboursement par la Sécurité Sociale vont être supprimées. (Vignette blanche, bleue ou orange).

Pour connaître les prix et conditions de remboursements :

Si vous avez une ordonnance, le pharmacien devra remettre une facture détaillée sur papier, le « ticket vitale » (imprimé sur le verso de l'original de l'ordonnance).

Si vous achetez sans ordonnance un médicament remboursable, l'information sur le prix sera accessible en pharmacie soit par affichage, soit par catalogue électronique ou une interface d'accès à internet.



RAPPELS

ARRETE PORTANT OBLIGATION DE RAMASSAGE DES DEJECTIONS CANINES N°2012/04



Le Maire de la commune de Zegerscappel,

Vu l' article L . 2212-2 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il y a lieu, afin d'assurer la salubrité publique, de prescrire l'enlèvement des déjections canines sur les voies et espaces publics dans les secteurs habités de la Commune.

ARRETE

Article 1 : Les détenteurs de chiens sont tenus d'éliminer toute déjection que ceux-ci pourraient déposer sur les voies et espaces ouverts au public.

Article 2 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi par les services de la Gendarmerie.

Les contrevenants seront redevables d'une amende.

ARRETE PORTANT SUR LES TONTES DES PELOUSES CHEZ LES PARTICULIERS



Madame Le Maire de la commune de Zegerscappel ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L . 2212-2 , L 2213-1 et L 2213-2 et R.2213-6 ;

Vu le bruit occasionné par les tontes de pelouses chez les particuliers de la commune Zegerscappel,

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le calme dans la commune et d'éviter tous conflits de voisinage.

ARRETE

Article 1 : Les tontes des pelouses sont autorisées du lundi au samedi de 9h à 19h et interdites le dimanche .

Article 2 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Arrêté transmis à :

- Messieurs les commandants de la brigade de Gendarmerie de Bollezele et de Wormhout qui seront chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera porté à connaissance de la population par affichage.
- Monsieur le Sous-Préfet.

DUCASSE : 6,7,8 septembre 2014



ZEGERSCAPPEL DUCASSE 2014

Venez passer une soirée familiale et de qualité

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 19 h

REPAS SPECTACLE - SOIREE DANSANTE

Tarifs (repas + spectacle + soirée) : Adultes 12 € / Enfants - 12 ans 6 €

Réservez en mairie dès le 18 août. Attention nombre de places limitées